



8 juillet 2019

Coup d'envoi pour le complexe d'habitation Les Habitations du Parc



La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, a annoncé le 5 juillet dernier, que toutes les étapes ont été franchies en vue de la réalisation du complexe d'habitation Les Habitations du Parc, dans l'arrondissement de Chicoutimi. Ce projet, l'un des plus importants à voir le jour à Saguenay dans le cadre du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), prévoit la construction de trois immeubles qui compteront au total 99 logements sociaux et abordables destinés à une clientèle diversifiée.

La SHQ accorde une subvention de 6,1 M\$ pour la réalisation du projet, qui nécessite des investissements de plus de 16 M\$. Elle garantit également le prêt hypothécaire de 10,2 M\$ contracté par le promoteur, Hébergement Plus, un partenaire de l'Office municipal d'habitation de Saguenay.

Pour sa part, la Ville de Saguenay offrira une contribution financière de plus de 5 M\$. Ce soutien comprendra, notamment, un remboursement de la valeur équivalente au prix du

terrain d'achat, soit 225 000 \$, le versement d'une aide financière à l'exploitation de 150 000\$ par année, pendant 25 ans et l'octroi d'un crédit de taxes sur l'ensemble immobilier pour une période de 25 ans.

Sur les 99 logements que compteront Les Habitations du Parc, 46 seront destinés à des personnes ayant des besoins particuliers. Certains seront réservés, par exemple, à des personnes souffrant du trouble du spectre de l'autisme. Les 53 autres accueilleront des couples et des personnes seules à revenu faible ou modeste.

Citations :

« Les Habitations du Parc, c'est bien plus que des logements. C'est un milieu de vie qui regroupera des personnes ayant des besoins différents et dans lequel elles pourront s'épanouir et aspirer à une plus grande autonomie. Ce projet était attendu depuis longtemps à Saguenay et je suis heureuse qu'il se concrétise enfin. Les travaux de construction débuteront bientôt et ils devraient être terminés dans un an. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

« Grâce à ce projet, près d'une centaine de résidents de Saguenay ayant une déficience intellectuelle ou physique ou un trouble du spectre de l'autisme auront accès à une résidence qui répondra réellement à leurs besoins. La Ville de Saguenay est fière d'être un partenaire de premier plan en offrant une aide financière de près de 5 M\$ sur 25 ans, afin de permettre la construction de 99 nouveaux logements adaptés dans l'arrondissement de Chicoutimi. »

Josée Néron, mairesse de Saguenay

Faits saillants :

- Sur les 99 logements, 46 seront adaptés pour des personnes ayant des besoins particuliers.
- Les immeubles seront aussi dotés des installations appropriées (cuisine, salle à manger, salle communautaire) pour accueillir les locataires.
- Les locataires des 46 logements adaptés pourront compter sur le programme Supplément au loyer (PSL) de la SHQ, ce qui leur permettra de déboursier seulement 25 % de leur revenu pour se loger.
- Parmi les locataires des 53 autres logements, 26 pourront bénéficier du PSL. Les autres paieront un loyer dont le coût sera inférieur à celui du marché.
- Le PSL représente une aide additionnelle de 1,2 M \$ sur cinq ans, assumée à 90 % par la SHQ et à 10 % par la Ville de Saguenay.

Source : [SocietehabitationQuebec](#)

Prix Habitat novateur pour aînés : appel de candidatures prolongé

Le 30 avril dernier, la Société d'habitation du Québec (SHQ) a lancé la troisième édition du prix Habitat novateur pour aînés, dont l'objectif est de valoriser des réalisations exemplaires

et des pratiques innovantes en matière de conception et d'exploitation d'habitations pour aînés. Il s'adresse aux coopératives d'habitation, aux HLM, aux organismes d'habitation sans but lucratif et aux promoteurs privés de toutes les régions du Québec.

Initialement l'appel de candidatures devait prendre fin le 5 juillet 2019, **mais a été prolongé jusqu'au 10 juillet inclusivement**.

Pour plus d'information, pour connaître les critères d'admissibilité ou pour remplir le formulaire de mise en candidature, consultez la section sur le concours dans le site Web de la SHQ, à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/PHNA

Nous vous remercions de relayer ces renseignements dans vos réseaux respectifs.

Source : Secrétariat aux aînés, Direction du vieillissement actif

L'équipe du ROHQ